
Lettre à sa mère.

Numéro d'inventaire : 1979.11541

Auteur(s) : Tristan Corbière

Type de document : correspondance

Éditeur : non renseigné (Nantes)

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1862

Description : Une feuille pliée en deux. papier embossé avec le chiffre EC. Au second recto, le texte se poursuit le long du bord vertical gauche de la page, et se superpose au texte normal.

Mesures : hauteur : 212 mm ; largeur : 134 mm

Notes : Corbière donne à sa mère des informations quant à sa conduite et quant à sa pratique religieuse dans son nouveau collège à Nantes. Il proteste de sa bonne conduite et de sa volonté de s'amender par rapport à ses comportements antérieurs.

Correspondance étudiée par A. Sonnefeld, "Three unpublished letters of Corbière", The romanic Review, XLIX, n° 4, décembre 1958

Mots-clés : Formation idéologique, religieuse et morale au sein de la famille

Expression du sentiment familial (lettres d'enfants, de parents, portraits de famille)

Scènes scolaires dans les lycées et collèges de garçons

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

307

Nantes Avril 1762

43

EC

47

Chère maman

Je suis aujourd'hui bien occupé.
Je commence mon théâtre en quistion et
je t'annonce que j'ai fini ton sucrier
il est charmant (sans me te flatter)
il est couvert des glands à la tête de pistons
de petit bois qui laissent des endroits de
bois lisse qui forment des dentures. Le
te l'aurais envoyé avec le portrait qu'on
va t'expédier probablement demain, mais
il faut des roques vertes de noir pour le
teindre en vieux chêne et il faut attendre
qu'on puisse s'en procurer. J'envoie à Goumon
un objet pour la soie des portraits, je pense
qu'il arrivera à propos car le portillon en fait
une forte consommation. J'envoie aussi à Chucé
une petite galette pour sa groupe de porcelaine
avec quatre champignons (vois-tu!) faits par
moi. Je ne suis pas bien riche, mais j'ai fait
ce que j'ai pu, j'ai même anticipé sur mes
prêts. Quant à mes pègues, Dieu sait grand
je les ferai. Je suis retourné encore à confesse
et mon confesseur ne la pas voulu me donner
l'absolution parce que j'ai manqué quelquefois
à mes prières. Il s'est mis dans la tête de
empêcher de les oublier comme si ça dépendait

